CONCOURS

Dans le cadre de la semaine Hlm, l'OAH organise un concours de dessin sur le thème :

«DESSINE-MOI TON QUARTIER»

Ce concours s'adresse aux enfants des locataires de l'OAH. Les candidats seront répartis en 4 catégories :

- Catégorie 1 : de 3 à 5 ans
- Catégorie 2 : de 6 à 8 ans
- Catégorie 3 : de 9 à 11 ans
- Catégorie 4 : de 12 à 14 ans

Pour chacune de ces catégories, trois dessins seront désignés gagnants par le jury à la majorité des votes.

Chaque dessin devra être remis accompagné du bulletin d'inscription au siège de l'OAH, sous enveloppe fermée adressée au service Communication avant le 15 juin 2017 à 17h00.

CALENDRIER

Début des inscriptions : 2 mai 2017

Clôture de la remise des dessins : 15 juin 2017 à 17h00

Délibération du jury : 16 juin 2017 de 13h30 à 16h30

Remise des prix : 28 juin 2017 à 14h30

L'intégralité du règlement, l'autorisation parentale et le bulletin d'inscription seront disponibles sur demande dans les agences, au siège de l'OAH et sur le site internet oah.fr.

Envie de devenir propriétaire ?

A VENDRE

Pour tout renseignement, visite, contactez : Sandrine Garnier au 03 86 72 59 56

DERNIER LOT

Monéteau,
Lotissement «La Seiglée»
terrain à bâtir de 571m²
57 100 €

DERNIERS LOTS

Auxerre,
Lotissement de
la «Coulée Verte»
3 terrains à bâtir
à partir de 59 000 €

DERNIERS LOTS

Vallan,
Lotissement «Les Brivaux II»
2 terrains à bâtir
de 594 m² à 652 m²
à partir de 36 360 €

Auxerre,
Résidence «Jean Jaures»
Appt T6 duplex - 105 m²
3ème étage - garage boxé
123 000 €
DPE : C

Consultez nos offres de locations ou de ventes sur notre site internet : oah.fr

OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT

Résidence
Le journal des locataires

n° 60
avril 2017

édito

Ensemble, vivre avec son temps.

A la lecture de ce numéro de Résidence, chacun comprendra que l'Office Auxerrois de l'Habitat ne reste pas «les deux pieds dans le même sabot».

Autant dire que l'adaptation de notre patrimoine rime avec modernisation des pratiques et adaptation aux nouvelles technologies.

Cela nécessite des moyens humains et financiers que nous mobilisons chaque jour au service de nos locataires.

Notre souhait est de voir chacun d'entre vous s'impliquer dans cet effort collectif.

A travers la «Fête des Voisins» et le concours de fleurissement, vous pouvez y contribuer.

Jacques Hosio

Adjoint au Maire d'Auxerre,
Président de l'OAH

L'OAH PASSE AU NUMERIQUE
page 2

DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE
pages 4 et 5

CONCOURS DE FLEURISSEMENT
page 7

LA FÊTE EST DE RETOUR

Cette année, la Fête des Voisins se déroulera le **vendredi 19 mai**. L'OAH pourra vous fournir selon les quantités disponibles, des kits de communication ainsi que les matériels nécessaires à l'organisation de votre soirée (tables, chaises,...).

Pour cela, il vous faut simplement remplir le coupon-réponse ci-joint et le retourner **IMPERATIVEMENT** avant le **JEUDI 11 MAI** à :

OAH
Service Communication
12 avenue des Brichères
89000 Auxerre

RENOVATION DE MEUBLES

Les séances reprendront à la rentrée à :

l'Appartement Pédagogique
5/2 avenue Ingres
Auxerre.

Les locataires sont invités à s'inscrire auprès du service Communication.
Cette animation avec l'encadrement d'un professionnel permet aux locataires d'appréhender les techniques de remise en état d'un meuble.

CALENDRIER DES SEANCES 2017

(durée 2h30)
- 14 septembre
- 21 septembre
- 28 septembre
- 05 octobre
- 12 octobre
- 19 octobre

photo d'archives

L'OAH PASSE AU NUMERIQUE

Depuis décembre dernier l'agence Ste Geneviève a expérimenté l'utilisation de tablettes numériques pour la réalisation des états des lieux entrants ou sortants. Cet outil a pour objectif de standardiser et moderniser les états des lieux.

Une grille forfaitaire approuvée par le Conseil de Concertation Locative (CCL) avec grille de vétusté sera appliquée.

ASTREINTE TECHNIQUE

Le numéro d'astreinte technique (03.86.18.88.88) est un numéro à utiliser **uniquement** en cas :

- de fuite d'eau,
- de canalisations ou wc bouché(e),
- de panne de chauffage / production d'eau chaude, ascenseurs, portes automatiques,
- de panne électrique, interphone, VMC.

En cas de fuite de gaz ou d'incendie, prévenez en priorité les pompiers.

A BICYCLETTE

A l'agence Ste Geneviève, le gardien en charge des quartiers «La Bahia», «Hameau des Brichères», «Saint Georges» et «Pierre et Marie Curie», circule sur un secteur particulièrement étendu tout en restant réactif à vos sollicitations.

L'utilisation d'une voiture n'étant pas envisageable aussi bien en raison de la pollution engendrée que du côté très peu pratique pour circuler dans les quartiers, l'OAH a équipé, depuis début février, le gardien d'un vélo électrique.

Publication de : OAH - 12 avenue des Brichères - 89000 Auxerre
Directeur de publication : Eric Campoy
Dépôt légal n° 4248-4730 R - ISSN 2117-9131 X
Imprimé par Voluprint Auxerre - ZAC des Bréandes - 89000 Perrigny

Pour nous contacter :
OAH - Service Communication
12 avenue des Brichères - 89000 Auxerre
Tél : 03 86 72 59 00 - oah.fr
stephanie.clement@oah.fr

Comme chaque année avec l'arrivée de l'été, l'OAH organise le concours :

«Fenêtres, balcons et jardins fleuris».

Le jury de ce concours passera sur l'ensemble des quartiers du patrimoine début juillet afin de juger la qualité des compositions florales.

NOUVEAU

Pour la première fois cette année, les personnes désireuses de participer à ce concours **DEVRONT S'INSCRIRE** entre le 1er avril et le 30 juin 2017 cf affiche ci-contre.

OAH OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT

Inscriptions gratuites du 1er avril au 30 juin 2017
Bulletins d'inscription à retirer dans les agences, au siège ou sur oah.fr

Concours Balcons Fenêtres et Jardins *Fleuris*

Renseignements : Service Communication au 03 86 72 27 18

botanic LA JARDINERIE NATURELLE
www.oah.fr
SUEZ

SERVICE CIVIQUE ET ENQUÊTE DE SATISFACTION

Thomas Bartezak

Le service civique est un dispositif d'encouragement à l'engagement citoyen et de soutien public à celui-ci mis en vigueur le 13 mai 2010.

L'objectif de ce dispositif est de renforcer la cohésion et de favoriser la mixité sociale. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui peuvent s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général.

C'est dans ce cadre que l'OAH a recruté Thomas Bartezak et Arnaud Boisgard afin de mener à bien les enquêtes de satisfaction auprès des locataires.

Arnaud Boisgard

RESULTATS DES ENQUÊTES DE SATISFACTION AUPRES DES LOCATAIRES ENTRANTS DANS UN LOGEMENT NEUF.

Les deux repésentants de l'OAH ont rencontré les locataires de deux nouvelles résidences : «La Roue» (35 locataires / 64) et «Saint Amarin» (9 des 10 locataires). Les résultats de ces entretiens sont les suivants :

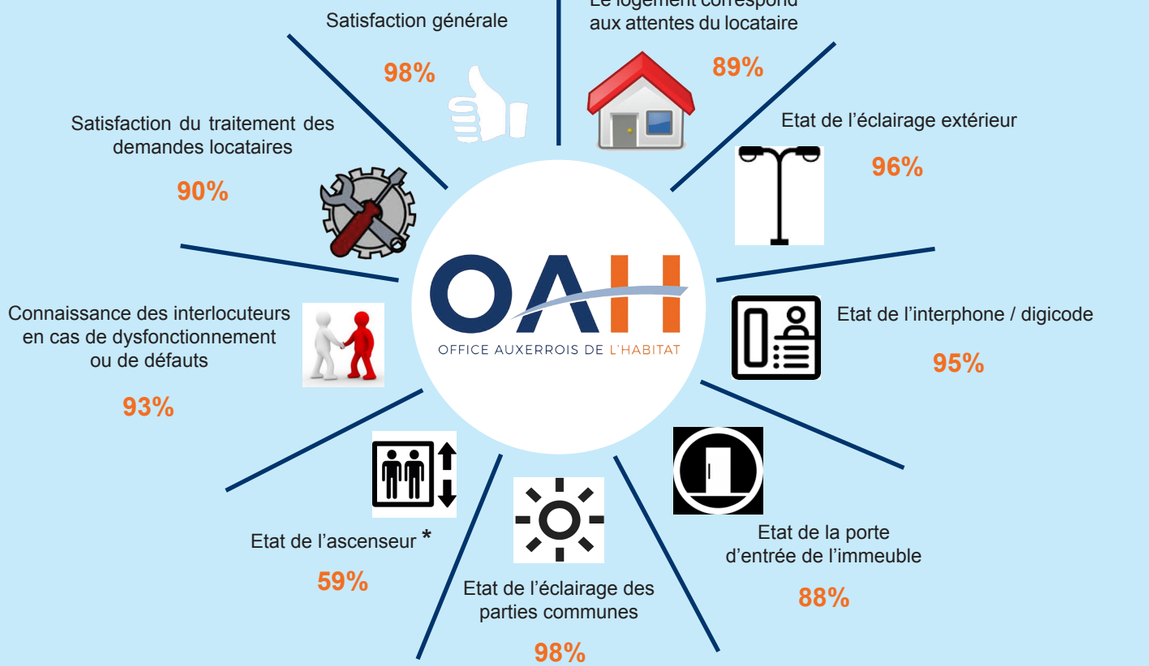

* le taux de réponse s'explique par l'entrée de certains locataires avant la mise en service des ascenseurs. A ce jour tout fonctionne correctement.

RENOUVELLEMENT URBAIN

Le 22 mars 2017, après avoir visité le quartier des Rosoirs et le quartier Ste Geneviève, inscrits tous deux dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), Eric Campoy, Directeur général de l'OAH, Jean-Christophe Moraud, Préfet de l'Yonne, Guy Ferez, Maire d'Auxerre et Président de l'Agglomération, Nicolas Grivel, Directeur de l'ANRU et Antoine Bréhard, Directeur régional de la Caisse de Dépots et Consignation de Bourgogne - Franche-Comté se sont retrouvés dans les locaux du Phare pour signer un protocole de préfiguration pour le renouvellement urbain.

La signature de ce protocole permet aux études complémentaires d'être lancées et à l'ANRU de se poursuivre. Une nouvelle phase opérationnelle de travaux aux Rosoirs et à Ste Geneviève est d'ores et déjà à l'étude.

Certains bâtiments seront démolis aux Rosoirs. En parallèle, l'installation de commerces, la modernisation des équipements publics et la construction de logements neufs seront réalisés.

Au quartier Ste Geneviève, après l'achèvement de la place Degas, la prochaine étape portera sur l'îlot proche du Phare. Les espaces publics et les bâtiments seront modernisés afin de mieux répondre aux attentes de la population.

De gauche à droite, Eric Campoy, Directeur Général de l'OAH, Jean-Christophe Moraud, Préfet de l'Yonne, Guy Ferez, Maire d'Auxerre et Président de l'Agglomération, Nicolas Grivel, Directeur de l'ANRU et Antoine Bréhard, Directeur Régional de la Caisse de Dépots et Consignation de Bourgogne-Franche - Comté.

DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE

UNE NOUVELLE REALISATION

LA RESIDENCE «MARIE CARLES»

Située en centre ville, rue Saint Germain, à côté des locaux des Archives Départementales à Auxerre, la résidence «Marie Carles», résulte de la réhabilitation de deux anciens bâtiments et de leur dépendance.

10 logements :

- 4 type 2
- 5 type 3
- 1 type 4

Les premiers locataires sont entrés dans leur logement ce mois-ci.

TRAVAUX EN COURS

LA REHABILITATION DU SIEGE DE L'OAH

Les travaux de construction ont débuté le 1er octobre 1975.
Le personnel s'est installé dans ces nouveaux locaux en décembre 1976. Depuis, le bâtiment n'avait pas connu d'opération d'entretien.

Des travaux de réhabilitation ont débuté le **19 juillet 2016**.

Les travaux d'embellissement des façades s'accompagnent de la mise en place de matériaux isolants thermiques et du changement des fenêtres dans le but de réaliser des économies d'énergie.

La fin de ces travaux est prévue pour l'été 2017.

LES PROJETS

LA REHABILITATION DES BOUSSICATS 1

L'OAH a prévu la réhabilitation énergétique des 142 logements du quartier des Boussicats I, premier quartier HLM de la ville d'Auxerre avec pour objectif l'obtention du label énergétique «HPE Rénovation» correspondant à une consommation annuelle inférieure à 195 kwh/m² soit environ la moitié de la consommation actuelle. L'opération comprendra 3 tranches.

Les travaux prévus sont : l'isolation thermique, le remplacement des menuiseries des halls et des volets, le système de chauffage, la création de salle de bains, la restructuration des façades, la peinture des halls et la mise en place d'un système d'interphonie.

CALENDRIER DES TRAVAUX

Date prévisionnelle du début des travaux :
juin 2017

Durée des travaux de la 1ère tranche :
12 mois

Durée totale des travaux :
36 mois

Date prévisionnelle de fin des travaux :
Septembre 2020

LA RESIDENCE «AGRIPPA»

Située à l'angle du bd des Pyrénées et de la Voie Romaine à Auxerre, 22 logements dont 10 collectifs seront répartis sur 3 bâtiments.

10 logements collectifs :
- 3 type 2
- 4 type 3
- 3 type 4

12 maisons de ville avec jardins
- 4 type 3
- 5 type 4
- 3 type 5

Garages et abris pour voiture
25 places de stationnement

CALENDRIER DES TRAVAUX

Début prévisionnel des travaux : **Mai 2017**

Livraison prévisionnelle : **Janvier 2019**